

Mots clés	organisme notifié	responsabilité
	marquage CE	déclaration de conformité
Référence direc	Article 15 § 4	Annexe VII

Accepté par le CLAP 08/07/1996

Sujet Nouvelle approche - Organismes notifiés pour produits couverts par directives multiples

Question Quand un produit est couvert par plusieurs directives, peut-il y avoir plusieurs organismes notifiés?
Si oui, quels sont leur domaine d'intervention respectif?

Réponse Bien que le marquage CE soit unique, quand un produit est couvert par plusieurs Directives, il peut y avoir plusieurs organismes notifiés, chacun pour les domaines pour lesquels ils ont été notifiés par publication au JOUE. (paragraphe 4 article 15)

Voir le chapitre 2 du « Guide relatif à la mise en application des directives élaborées sur la base des dispositions de la nouvelle approche et de l'approche globale ».

De plus, la déclaration de conformité doit indiquer la référence des autres directives qui ont été appliquées (annexe VII).

Modifications par rapport à la précédente version adoptée : Correction rédactionnelle en date du 16-09-2004.